

DIPLÔME GRANDE ÉCOLE EN MANAGEMENT GLOBAL

BAC+5, GRADE DE MASTER
EN FORMATION CONTINUE

Diplôme visé, Titre RNCP Niveau 1

Angers et Paris - Rentrée janvier 2018

+ DE 30 ANS
D'EXPÉRIENCE EN
FORMATION CONTINUE



Créateurs d'avenirs



Développer une vision stratégique

Manager des projets et des équipes

Agir en leader responsable

Créer de la valeur

L'évolution rapide de l'environnement économique et des affaires bouscule les modèles traditionnels de fonctionnement des entreprises. L'afflux croissant d'informations rend la prise de décision plus complexe, tandis que l'instabilité des marchés oblige à « penser autrement ». À l'heure de la transformation digitale, le fonctionnement en silos des entreprises est souvent dépassé. Les expertises fonctionnelles s'effacent, au profit d'un management en mode projet.

Ces évolutions conduisent les organisations à rechercher des collaborateurs capables de développer et de mettre en œuvre des stratégies originales, au service d'une performance durable.

Le programme Grande École de l'ESSCA répond à cette attente. En accompagnant les femmes et les hommes qui impulseront ces changements, nous formons des leaders responsables et ouverts sur le monde.



Eric RIGAMONTI
Directeur du programme

Objectifs de la formation

Le programme Grande École de l'ESSCA en Management Global a vocation à former des dirigeants et des cadres :

- maîtrisant les enjeux économiques, managériaux et digitaux contemporains
- capables d'articuler vision stratégique et mise en œuvre au service de solutions innovantes
- agissant en leaders responsables

La formation est un accélérateur de carrière pour les personnes en poste désireuses d'évoluer vers des fonctions d'encadrement de haut niveau, de direction d'unité ou de business développement. Elle est un levier pour celles et ceux qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement dans le développement d'un projet entrepreneurial ou se reconverter professionnellement.

Diplôme délivré

Diplôme Grande École de l'ESSCA, Bac+5, Grade de Master :

- reconnu et visé par l'État
- inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) au niveau 1
- Labellisé EPAS et classé dans le palmarès mondial des masters en management du *Financial Times*. L'ESSCA détient par ailleurs les accréditations internationales EQUIS et AACSB

Profil des candidats

La formation, compatible avec une activité professionnelle, s'adresse à des salariés cadres et non-cadres ainsi qu'à des travailleurs indépendants :

- titulaires d'un diplôme Bac+2 : DUT, BTS, DEUG, Licence 2 validée (ou d'un titre équivalent de niveau III) + 3 années d'expérience professionnelle
- titulaires d'un diplôme Bac+3 à Bac+5 : Licence, Bachelor, Maîtrise, Master, etc. (ou d'un titre équivalent de niveau I ou II) + 2 années d'expérience professionnelle

Les salariés non titulaires d'un des titres précités mais justifiant d'une expérience professionnelle de 9 ans minimum peuvent candidater par le biais de la validation des acquis professionnels (VAP).

Formation accessible en contrat de professionnalisation, nous consulter.

Organisation et frais de formation

- **Durée** : 656 heures de cours sur 18 mois (janvier à juillet de l'année suivante), au rythme moyen de 2 vendredis-samedis par mois + 1 semaine inter-campus (team building)
- **Lieu** : campus d'Angers ou de Paris au choix du candidat
- **Rentrée** : 29 janvier 2018
- **Frais de formation** : 16 500 €

Ce montant peut être pris en charge directement par l'employeur (plan de formation), par un organisme collecteur (OPCA) ou dans le cadre d'un Congé individuel de formation (CIF).

Formation éligible au CPF (Compte personnel de formation - Code 128737)

Une vision 360° de l'entreprise, un programme pour révéler vos talents

Semestre 1 #STRATÉGIE ET SYSTÈMES DE L'ENTREPRISE Janvier à juillet 2018

- Stratégie
- Développement managérial
- Consommateurs et marchés
- Comptabilité et finance d'entreprise
- Environnement économique de l'entreprise
- Environnement juridique de l'entreprise
- Statistiques pour l'entreprise
- Business English
- Mémoire de Master

Semestre 2 #ORGANISATION ET PILOTAGE Août à décembre 2018

- Développement managérial
- Marketing stratégique et opérationnel
- Budgets et contrôle de gestion
- Finance d'entreprise
- Management de projet
- Business English
- Mémoire de Master

Semestre 3 #LEADER ET CRÉATIVITÉ Janvier à juillet 2019

- Leadership
- Ressources Humaines pour managers
- Management global de la performance
- Digital Business
- Business Internationalisation
- Business English
- Mémoire de Master

En fin de formation, les participants ont le choix entre **2 parcours d'approfondissement** :

Management agile

Business développement

Jeu d'entreprise - Prise de décision

Positionné en introduction, le jeu d'entreprise ou de simulation de gestion permet d'appréhender les différentes fonctions organisationnelles et la gestion d'entreprise dans sa complexité. Il offre aussi une riche expérience de team building.

Séminaire de développement managérial

Chaque participant suit un séminaire destiné à renforcer sa posture managériale en situation professionnelle : connaissance de soi, positionnement managérial, leadership (passage des tests MBTI® et LEA® avec debriefing par un consultant).

Mémoire de Master

Chaque participant rédige au cours de la formation un mémoire portant sur une problématique d'entreprise. Il développe ainsi une expertise sur une thématique valorisable dans le cadre de son projet professionnel.

Exemples de problématiques :

- *L'implication des managers intermédiaires dans la stratégie*
- *L'impact du marketing sensoriel sur la performance du point de vente*
- *Les valeurs d'une coopérative sont-elles conciliables avec la mondialisation ?*
- *La transmission des connaissances acquises*

Accompagnement au projet professionnel

Des ateliers optionnels d'accompagnement au projet professionnel sont proposés aux participants qui le souhaitent. Ils permettent de réfléchir à son identité professionnelle et de se projeter dans l'après-formation, que les participants soient en activité ou dans une démarche de reconversion.

Stage en entreprise

Au cours de leur formation, les participants en reconversion professionnelle peuvent réaliser un stage sous convention ESSCA.

6 BONNES RAISONS DE CHOISIR LE PROGRAMME EN MANAGEMENT DE L'ESSCA

- 1 - Développer une vision globale et transversale de l'entreprise
- 2 - Maîtriser de nouvelles pratiques de management et de gestion
- 3 - Renforcer son leadership grâce à une communication professionnelle efficace
- 4 - Développer sa capacité à innover et à déployer des solutions nouvelles
- 5 - Piloter le changement de manière opérationnelle
- 6 - Gagner en confiance et en assurance



Une évolution professionnelle au rendez-vous !

Paroles de diplômés 2017

Alexandre

Grâce à cette formation, mon approche client et mon mode de management ont évolué. Aujourd'hui, je suis plus dans le « pourquoi » et moins dans le « comment » dans ma communication aux équipes.

Adeline

Cette formation a eu un impact énorme sur ma vie professionnelle et sur mon statut. Désormais, j'appréhende différemment les situations et j'établis plus facilement les liens entre les différentes fonctions de l'entreprise. Au-delà des connaissances acquises, j'ai été marquée par le fort esprit d'équipe au sein de la promotion.

Sébastien

J'ai choisi ce diplôme avec une approche globalisée du métier de manager afin de me familiariser avec l'entrepreneuriat car je souhaitais créer mon entreprise, ce que j'ai réussi à faire grâce à l'ESSCA.

Les entreprises qui nous font confiance

ABBOTT, ABG, ADENTIS, AFPI, AGRIAL, AIR FRANCE KLM, AKZONOBEL, ANFH, ANGERS EXPO CONGRES, ARACT, AVAYA, AXIS COMMUNICATIONS, BANQUE NOMURA, BAYER SANTE, BELLANNE, BIOLIANCE, BOUCHARA-RECORDATI, BOUCHERON, BOUYGUES IMMOBILIER, BOUYGUES TELECOM, BRIAND ENERGIES, BUHLMANN, BUREAU VERITAS, CAIB, CAM, CERFRANCE, COOK MEDICAL, CREDIT AGRICOLE, CREDIT MUTUEL, CROIX ROUGE FRANÇAISE, CTI BPL, DECORAMA, DENKAVIT, DERBIGUM, EDF, ERAM, ERDF, TERRENA, ETAI, EUROSITES, FIDUCIAL, FINISTERE ASSURANCE, FUTURSKILL TRAINING, GDF-SUEZ, GRDF, GUERLAIN, HEINEKEN, HEPPNER, INAFON, INVACARE, ITEC, JOHNSON, LACROIX ELECTRONICS, LACTALIS, LAGARDERE, LOGISTA, MAIF, MALAKOFF MEDERIC, MANITOU, MESSIER-BUGATTI-DOWTY, MIRAMAR CROUESTY, NESTLE, NET AFFILIATION, NOR FEED SUD, ORANGE BUSINESS SERVICES, ORBEA, ORIUM, PCM, PERREAULT, PROCESS SYSTEMS, RESTORIA, SCANIA, SCHNEIDER ELECTRIC, SDIS, SFR, SMEBA, SOGAL, TECHNICOLOR, TERRENA, THALES, THYSSENKRUPP, TIPIAK, VALEO, DARTY, VOLVO, WARNER, WILO SALMSON, WOLF FRANCE, YARA FRANCE, ZODIAC, ETC.

”



ESSCALIEN, un réseau pour la vie

Le réseau des diplômés de l'ESSCA, composé de 12 800 diplômés à travers le monde, est un soutien précieux pendant les études et tout au long de la vie professionnelle. Grâce à lui, étudiants et diplômés peuvent notamment :

- se faire coacher pour s'ouvrir à de nouveaux métiers
- construire des relations d'affaires
- participer à des rencontres thématiques



96%

estiment que la formation a été un atout indéniable pour leur évolution professionnelle

Top 6 des fonctions occupées après la formation

- 1 - Responsable de service/pôle/département
- 2 - Directeur général
- 3 - Entrepreneur
- 4 - Consultant/conseil
- 5 - Directeur de site/business unité/unité commerciale
- 6 - Key Account Manager

+56%

de progression vers un statut de cadre ou dirigeant d'entreprise

92%

recommandent la formation ESSCA

Financer sa formation

Pour vous aider à financer votre formation, vous pouvez avoir recours à différents dispositifs, séparément ou en les combinant.

Plan de formation de l'entreprise

Ce plan peut être activé soit à l'initiative de l'employeur, soit en concertation avec le salarié, suite à l'entretien professionnel ou à la mobilisation de son CPF ou de son CIF. Dans le cadre du développement des compétences, la formation peut soit se dérouler sur le temps de travail (et sera rémunérée comme telle), soit hors du temps de travail avec versement d'une allocation de formation, dans la limite de 80 heures par an et par salarié (ou 5% du forfait). Dans tous les cas, les droits et obligations du salarié en formation sont maintenus.

Compte personnel de formation (CPF)

Entré en vigueur au 1^{er} janvier 2015, en remplacement du DIF, le CPF intègre depuis le 1^{er} janvier 2017 le CPA (Compte personnel d'activité). Ouvert aux salariés et aux salariés privés d'emplois, ce compte est crédité tous les ans de 24 heures les 5 premières années et de 12 heures les années suivantes, dans la limite d'un plafond de 150 heures.

Pour financer la totalité de la formation, le compte peut être abondé en heures supplémentaires par l'employeur, le salarié, l'OPCA ou OPACIF, la CNAV, l'État, les Régions, Pôle Emploi ou l'AGEFIPH.

Code action formation ESSCA : 128737

+ D'INFOS

www.moncompteformation.gouv.fr

Congé individuel de formation (CIF)

Le CIF est accessible à tout salarié en CDI ou en CDD (sous conditions d'ancienneté). La demande de prise en charge des frais de formation, faite auprès de l'organisme agréé auquel cotise l'entreprise (Fongecif, OPACIF...), doit être déposée au plus tard 90 jours avant le début de la formation. En fonction des priorités définies par l'OPACIF et de la qualité du projet professionnel, une prise en charge du salaire et de tout ou partie des frais de formation est possible.

Depuis 2009, le CIF HTT (hors temps de travail) a été mis en œuvre pour les salariés en CDI et CDD.

Dans le cadre du CIF, le salarié peut mobiliser son CPF, financé par le FPSPP.

Période de professionnalisation

La Période de professionnalisation concerne les salariés en CDI ou en CDD, pour toute formation qualifiante ou certifiante enregistrée au RNCP. Elle est mise en œuvre par l'employeur et financée par son OPCA, dans le cadre du plan de formation, et peut aussi abonder le CPF. La Période de professionnalisation peut s'effectuer sur le temps de travail, avec le maintien de la rémunération, ou hors temps de travail, avec une allocation de formation égale à 50% du salaire net habituel.



Les non-salariés (professions libérales, travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs...) peuvent obtenir un financement de la formation grâce aux contributions mutualisées par des organismes collecteurs ou par des Fonds d'assurance formation de non-salariés. Exemples : AGEFICE, FAF-PM, FIF-PL, FAFCEA, VIVEA.

Les demandeurs d'emploi qui auront élaboré un Projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) avec leur référent Pôle Emploi peuvent aussi prétendre à des allocations d'aides à la formation, versées notamment par la Région, Pôle Emploi ou le CIF-CDD.

Financement individuel

- Tarif privilégié en cas de financement individuel
- Possibilité de paiement échelonné
- Taux préférentiels proposés par des banques partenaires

+ D'INFOS : nous contacter

Informations données à titre indicatif, sous réserve d'évolution législative.

+ D'INFOS :

www.droit-de-la-formation.fr

www.service-public.fr

www.intercariforef.org : service public régional de l'orientation

www.impots.gouv.fr : tout savoir sur les déductions fiscales liées aux frais de formation



Intégrer l'ESSCA en janvier 2018

PROCÉDURE D'ADMISSION

Les candidats sont sélectionnés au terme de deux tests écrits (QCM) et d'un entretien.

TESTS ÉCRITS

- Test d'aptitude aux études de management/gestion
- Test d'évaluation du niveau d'anglais

Le candidat peut choisir :

- soit de passer les épreuves TAGE EXECUTIVE et l'anglais (type TOEIC) lors des sessions organisées par l'ESSCA en juin et/ou en décembre
- soit de présenter les résultats (datant de moins de deux ans) à des tests équivalents :
 - Aptitude aux études de management/gestion : TAGE MAGE, SHL, GMAT, GRE
 - Anglais : TOEFL, IELTS

+ D'INFOS : nous contacter

ENTRETIEN

Un entretien individuel permet d'évaluer les motivations du candidat et d'apprécier l'adéquation entre la formation et son projet professionnel.

À NOTER

Des ateliers de sensibilisation et d'entraînement aux épreuves d'admission sont régulièrement organisés à Angers et à Paris entre mars et novembre.

+ D'INFOS : nous contacter

CALENDRIER ANGERS ET PARIS

Session 1 : jeudi 29 juin 2017

Inscription jusqu'au 24 juin 2017

Session 2 : vendredi 8 décembre 2017

Inscription jusqu'au 2 décembre 2017

INSCRIPTION

Télécharger le dossier de candidature sur www.essca.fr/formationcontinue/master

RÉUNIONS D'INFORMATION MENSUELLES

Toutes les dates sur www.essca.fr/formationcontinue/master, rubrique DATES CLÉS



Rendez-vous individuels
sur demande



CONTACT ANGERS

Jacqueline AUBINIÈRE

jacqueline.aubiniere@essca.fr

Tél. : 02 41 73 47 85



CONTACT PARIS

Lidia de MOURA

lidia.demoura@essca.fr

Tél. : 01 41 86 04 80



SIÈGE DU GROUPE

1 rue Joseph Lakanal
BP 40348
49003 ANGERS CEDEX 01
Tél. : +33 (0)2 41 73 47 47

SITE PARISIEN

55 quai Alphonse Le Gallo
92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX

Pour en savoir plus
sur la formation continue
ESSCA :

